

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph MARIETAN

La mission du prêtre dans l'action catholique

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 65-69

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La Mission du prêtre dans l'action catholique

Il y a quelques dix ans, paraissait, sous ce titre, à la Maison de la Bonne Presse, une brochure, petite par le nombre de pages qu'elles contient, mais riche et féconde par les idées qu'elle renferme. L'auteur en était Mgr. Radini-Tedeschi. Ce prélat, choisi par Léon XIII pour l'organisation du mouvement catholique dans l'Italie centrale était « l'homme de confiance » du Pape. Aussi son discours reçut-il du St. Père une recommandation très élogieuse. « Il est très bon et sera très utile, » dit le Souverain Pontife.

Or, dans ces pages où l'on sent un esprit si profondément apostolique, l'auteur s'élève avec force contre la fausse conception que l'on se fait aujourd'hui du sacerdoce dans certains milieux. Il n'hésite pas à affirmer qu'il est jusque dans les rangs des bons catholiques et même du clergé, des esprits qui veulent « exclure le prêtre de l'action sociale ». « L'office divin, la sainte Messe, les sacrements, le confessionnal, les études sacrées, le catéchisme, la chaire, l'église, la sacristie, le bien particulier des âmes, le lit des mourants, voilà, disent-ils, le seul champ où il soit permis au prêtre d'étendre son action. Mais du terrain social, on le rejette. On lui en refuse l'entrée. On juge dangereuse pour la religion elle-même, toute intervention de sa part. Et si quelqu'un le fait, les pierres et les coups de bâton lui arrivent de tous côtés. »

N'est-ce pas bien un peu la situation faite, jusque chez nous, par certains, aux prêtres qui ont compris que leur devoir est « d'entrer dans la vie sociale, de lutter avec courage pour y entrer... et une fois entrés

de se maintenir jusqu'à la mort au poste qu'ils ont conquis » ?

C'est à cette condition pourtant, c'est à ce prix seulement que le prêtre continuera à exercer sa bienfaisante influence sur les foules. Il n'apparaîtra comme la lumière du monde que si, mêlé à la grande lutte sociale, il sait indiquer au peuple que l'on trompe, la vraie direction. Il ne demeurera le sel de la terre que si, par son contact avec le monde ouvrier, il le préserve de la corruption en lui offrant des œuvres propres à le secourir matériellement et moralement. Il ne sera apôtre que si, « soucieux du précepte divin qui lui dit, non d'attendre, mais d'aller, *Ite* », il sort du Cénacle, « et par l'efficacité de sa doctrine, par la force de la grâce céleste et les labeurs de son zèle, il accomplit ce prodige que le monde attend : une nouvelle rédemption sociale. »

Il n'aura rempli complètement sa mission que s'il s'est efforcé de participer à la vie sociale « pour l'animer, l'informer en lui apportant Jésus-Christ. » Et « s'il ne le fait pas, non-seulement comme citoyen, mais comme prêtre, il est coupable de trahison, il faillit à son mandat, il lèse la patrie, l'Eglise, Jésus-Christ. » Si, au contraire, fidèle à son devoir, le prêtre sait « prendre sur lui, comme l'a demandé Léon XIII, l'office de diriger les foules et les âmes des fidèles, en vertu de son autorité, ouvertement et par son exemple, » il empêchera la société de marcher à l'abîme. C'est ce que n'ignorent pas les ennemis de Dieu. Ils ont peur du prêtre parce qu'ils savent son pouvoir sur la société. De là leurs efforts pour le reléguer bien loin du domaine social. Jusqu'à quel point y ont-ils réussi chez nous, nous ne voulons pas le rechercher. En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est que

« le prêtre qui, trop facilement peut-être, s'est laissé terroriser et expulser, » de certaines œuvres ou associations « doit absolument reprendre son poste. Il doit descendre valeureusement sur le champ de bataille. »

Et quel est ce champ de bataille ? Ce sont les œuvres de tous genres, nous dit M^{gr} Radini. « Son action doit s'étendre à tout ce qui est mouvement catholique, à la science et aux études sociales, aux différentes formes d'associations catholiques, à la presse quotidienne ou périodique, au bien des jeunes gens, des jeunes filles, des mères, des ouvriers, des agriculteurs, des artisans, du peuple, au point de vue religieux, moral, économique, temporel et spirituel, suivant le besoin et l'opportunité. »

Est-ce à dire que le même prêtre doive embrasser tout cela ? Non, répond l'auteur, « l'excès est toujours excès et ne serait pas sans péril. Je dis que depuis les exercices spirituels qui forment les hommes de Dieu, jusqu'à la coopérative, la banque, la caisse rurale, il n'est pas de champ dont le prêtre doive se désintéresser. Je dis que dans toute œuvre, le prêtre doit entrer avec tout son zèle ; à toutes il doit, autant que possible, accorder ses louanges et ses encouragements. »

Les encouragements assurément ne suffisent pas à tout ; mais ils sont plus puissants qu'on ne le pense lorsqu'ils viennent du prêtre. Ils sont même nécessaires quand il s'agit d'une œuvre qui ne rencontre pas dans certains milieux beaucoup de sympathies. Ainsi il est des localités où une société d'abstinents ne réussira que si le prêtre de la paroisse prodigue ses encouragements. Pourquoi ? parce que cette œuvre, de première nécessité pourtant, exige des sacrifices dont nos populations ne sont capables qu'avec l'appui de leur Pasteur. Nous pourrions citer d'autres œuvres. Celle-là nous paraît tout particulièrement typique.

« Le salut du peuple, dit le droit antique et nouveau, est la loi suprême : *Salus populi, suprema lex esto*. Quand la patrie est en péril, tout le monde est soldat. Mais dans un péril pareil, le prêtre est plus que cela : il est capitaine. »

Aujourd'hui la société est en danger. Des ennemis nombreux travaillent à la destruction de l'édifice social et religieux. Les uns agissent au grand jour ; les autres, dans l'ombre et les ténèbres. En face de cet effort gigantesque des adversaires de la cause de Dieu, le devoir des ministres du Seigneur n'est-il pas de pénétrer dans cet édifice, de l'occuper et d'être partout où le destructeur porte sa main criminelle ? Or, quel est aujourd'hui le domaine qui ne soit pas envahi par l'esprit mauvais ? Et quel est le moyen dont il ne se sert pas pour faire triompher l'erreur et le mal ?

Immense est donc le champ d'activité sur lequel les circonstances présentes obligent le prêtre à travailler. Il faut qu'il combatte à la fois « par la parole et par l'exemple courageux, par l'autorité, par le sacrifice de soi et de ses biens, par le zèle des nobles initiatives. Il faut qu'il soutienne et dirige les laïques de bonne volonté. Il faut qu'il forme à ce travail, la jeunesse ; il faut surtout qu'il recherche et cultive avec un soin spécial, ajoute M^{gr} Radini, ces chers enfants, qui ont reçu de Dieu le don précieux de cette vocation particulière, si nécessaire aujourd'hui, à cet apostolat d'action sociale. »

Quelle noble, quelle sublime mission le Seigneur nous a réservée ! Vraiment nous ne saurions nous plaindre d'être les enfants d'un siècle qui ouvre à nos âmes sacerdotales de si beaux et de si vastes horizons. Acceptons joyeusement la tâche que le Divin Maître nous a confiée et remercions-Le de nous avoir choisis pour les rudes mais glorieux combats de l'heure

présente. Il sera Lui-même notre force ; nous irons puiser dans son sacrement d'amour cette sainte ardeur qui fait triompher des plus grands obstacles. Tous les matins nous referons nos âmes au contact divin ; du Banquet des forts nous nous relèverons prêts à toutes les luttes, et le Christ par ses prêtres triomphera. Il pénétrera de son esprit toutes les œuvres auxquelles nous serons mêlés. Il les marquera du sceau divin, et devant ce sceau les peuples émus reconnaîtront la puissance même de Dieu. Ils rendront grâce au Seigneur d'avoir inspiré à ses ministres des œuvres qui seront pour beaucoup l'arche du salut et la porte du Ciel.

J. MARIÉTAN